

N° SIRET : 21191080700018

Etablissement : CNE LAROCHE PRES FEYT

Budget : COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF

Année 2024

Page n° 1

Département : CORREZE

Poste Comptable: TRESORERIE D'USSEL

Date d'Édition : 07/04/2025

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

n°2025-02-02

Séance du 07/04/2025 à 13 heures 45

Nombre de membres en exercice	07
Nombre de membres présents	05
Nombre de suffrages exprimés	05
VOTES : Contre =0 Pour =05 Abstentions =0	
Date de convocation :	28/03/2025

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Pascal BARRIER

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par M. Pierre CHEVALIER, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		56 251,54		28 635,99		84 887,53
Opérations de l'exercice	85 917,09	123 114,35	91 714,21	48 679,10	177 631,30	171 793,45
TOTAUX	85 917,09	179 365,89	91 714,21	77 315,09	177 631,30	256 680,98
Résultats de clôture		93 448,80	14 399,12			79 049,68
Restes à réaliser			13 177,53	31 560,87	13 177,53	31 560,87
TOTAUX CUMULES	85 917,09	179 365,89	104 891,74	108 875,96	190 808,83	288 241,85
RESULTATS DEFINITIFS		93 448,80		3 984,22		97 433,02

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Recommande la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

M. BARRIER Pascal – Mme GATHIER Nicole - M. MASSIAS Aurélien - M. THOMAS Patrice - M. LOURADOUR Vincent

Cachet :



Pour expédition conforme,
Maire,

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de réception de l'AR: 14/04/2025
019-211910807-20250202-DE
A G E D I